



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/2006/2/Add.1
9 décembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
(Soixante-huitième session, 7-9 février 2006,
point 2 de l'ordre du jour)

RÉSULTATS DES RÉUNIONS DU BUREAU DU COMITÉ

Conformément à la décision prise par le Comité des transports intérieurs (CTI) à sa soixante-septième session (ECE/TRANS/162, par. 135), son Bureau s'est réuni le 18 février 2005, le 3 juin 2005, et les 29 et 30 novembre 2005. Les rapports de ces réunions sont reproduits ci-après à l'intention du Comité, qui souhaitera peut-être se pencher de plus près, à l'occasion de l'examen des points de l'ordre du jour correspondants, sur les questions soulevées.

* * *

Annexe 3

LISTE DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS (29 et 30 novembre 2005)

PARTICIPATION

1. La réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs a été présidée par M. Peter Päßgen (Allemagne) et les membres suivants y ont participé: M. Evgeny Mokeev (Fédération de Russie), M^{me} Konstantina Kosmidou (Grèce), M. José Alberto Franco (Portugal), M^{me} Gabriela Constantinescu (Roumanie), M. Jean-Claude Schneuwly (Suisse), M. Vehbi Esgel Etensel (Turquie) et M. Christian Dufour (Commission européenne). Les représentants du Bélarus, de la France, de la Pologne et de l'Ukraine n'ont pu y participer.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Bureau a adopté sans le modifier l'ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2005/5) établi par le secrétariat.

QUESTIONS DÉCOULANT DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

a) Évaluation approfondie de la CEE

3. Le Bureau:

- A été informé de l'état d'avancement du processus de réforme de la CEE et a eu un échange de vues relatif aux incidences de cette réforme sur les travaux du Comité;
- A pris note des demandes formulées par le Comité telles qu'elles sont énoncées dans le document E/ECE/1434, aux paragraphes 22 à 28 et, en particulier, aux paragraphes 35 à 39 et 53;
- A accueilli favorablement la réaffectation de deux postes supplémentaires à la Division des transports, comme indiqué au paragraphe 105 du document E/ECE/1434, et a exprimé l'espoir que le budget de l'exercice biennal de la CEE serait approuvé par la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission) de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- A décidé de demander aux membres du Comité de veiller à ce que leurs gouvernements respectifs et leurs missions permanentes à New York apportent, lors des négociations budgétaires au sein de la Cinquième Commission, un soutien total à la réforme de la CEE adoptée à Genève par les États membres, en particulier en ce qui concerne la réaffectation des deux postes susmentionnés à la Division des transports;
- A recommandé au Comité de débattre, à sa prochaine session, des incidences de la réforme sur ses travaux futurs.

b) Réexamen biennal par les organes subsidiaires principaux

4. Le Bureau:

- A rappelé la recommandation de la Commission tendant à ce que les organes subsidiaires principaux réexaminent tous les deux ans leur structure intergouvernementale, y compris les groupes consultatifs connexes, et a estimé que cette demande était, de toute évidence, devenue sans objet du fait de la réforme de la CEE actuellement en cours;
- A décidé d'appeler l'attention du Comité sur le fait qu'il lui est demandé de réexaminer sa structure intergouvernementale à sa session de février 2007;
- Sachant que les directives nécessaires pour ce faire étaient en cours d'élaboration, a recommandé au Comité, dès que celles-ci seront prêtes, de lui donner mandat de procéder, en collaboration avec le secrétariat, à cette évaluation afin que le Comité l'examine en 2007.

c) Coopération de la CEE avec l'OSCE et participation de la CEE au quatorzième forum économique de l'OSCE

5. Le Bureau:

- A été informé de la décision par laquelle le Conseil permanent de l'OSCE a choisi les transports comme thème central du quatorzième forum économique de l'OSCE, qui se tiendra en 2006;
- Prenant note de la coopération entre la CEE et l'OSCE jusqu'à ce jour ainsi que du mémorandum d'accord signé par la CEE et l'OSCE et soulignant l'importance de cette coopération, a encouragé le secrétariat à participer au prochain forum économique de l'OSCE et à y présenter un document sur les questions de fond relatives aux transports relevant de la compétence du Comité afin d'avoir la haute main dans le débat sur les questions de fond concernant les transports, de faire connaître les idées du Comité en matière de politique des transports et d'encourager leur mise en œuvre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

6. Le Bureau:

- A accueilli avec satisfaction la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 26 octobre 2005, sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale et s'est félicité que la valeur des activités du WP.1 ait été reconnue dans cette résolution;

- A recommandé au Comité d'apporter son soutien à la première Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière mondiale, qui sera organisée en 2007 en collaboration avec les autres commissions régionales de l'ONU et l'OMS;
- A recommandé au WP.1 d'intensifier ses efforts visant à mettre à jour et à parachever ses résolutions d'ensemble en vue de les publier pendant la première Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière mondiale, qui sera organisée en 2007;
- A également recommandé au Comité d'inviter les États membres à participer activement aux activités qui seront organisées pendant la Semaine pour la sécurité routière mondiale et à organiser des campagnes nationales de sécurité routière à cette occasion;
- A demandé au secrétariat d'établir un projet de résolution sur la première Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière mondiale, qui sera soumis au Comité pour examen et adoption;
- A souligné la nécessité d'envoyer des messages communs sur les divers aspects de la sécurité routière et d'instaurer en conséquence la coopération la plus étroite possible avec l'OMS;
- A recommandé au Comité de soutenir le festival de cinéma qu'il est prévu d'organiser en mars 2006 juste avant ou juste après la prochaine session du WP.1.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

7. Le Bureau a formulé des observations sur les points suivants:

a) Transports et sûreté

8. Le Bureau:

- A recommandé au Comité de tenir compte des conclusions de la table ronde sur les transports et la sûreté lorsqu'il examinera le point de l'ordre du jour consacré à cette question.

Sécurité routière

9. Le Bureau:

- A examiné l'invitation adressée oralement par la CESAP au WP.1 pour qu'il tienne sa session de l'automne 2006 au siège de la CESAP à Bangkok et a prié le secrétariat de chercher à savoir où en est cette invitation;

- Conscient que les activités du WP.1 ont une dimension mondiale et soulignant qu'il importe d'associer la CESAP à ces activités, mais conscient également des incidences logistiques de la tenue d'une session du WP.1 à Bangkok, a demandé au Comité de prendre position sur cette question à sa prochaine session.

c) Facilitation du passage des frontières dans le transport ferroviaire international

10. Le Bureau:

- A recommandé au Comité d'appuyer fermement toute action appropriée, notamment la conférence internationale qu'ont prévu d'organiser conjointement la CEE et l'OSJD.

d) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

11. Le Bureau:

- A approuvé la proposition du Président du WP.15 tendant à reprendre la soixante-dix-neuvième session du WP.15 les 26 et 27 janvier 2006 afin de mettre la dernière main au texte sur le transport des marchandises dangereuses dans les tunnels routiers de telle sorte qu'il puisse être incorporé dans les amendements aux annexes A et B de l'ADR récemment adoptés.

e) Projet de programme de travail pour la période 2006-2010

12. Le Bureau:

- A décidé de reporter l'examen de son programme de travail à sa prochaine session, le 6 février 2006, car plusieurs groupes de travail n'avaient pas encore arrêté définitivement leur programme de travail.

ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

a) Plan directeur des projets TEM et TER

13. Le Bureau:

- S'est félicité de l'achèvement du plan directeur des projets TEM et TER;
- A noté que ce plan contenait une définition des réseaux routiers et ferrés de base de 21 pays d'Europe centrale, d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, ainsi que les grandes lignes de la stratégie d'investissement visant à les mettre en place;
- A accueilli favorablement la présentation qu'en a faite le secrétariat au Groupe de haut niveau de l'UE à sa septième session plénière, le 25 octobre 2006;

- A recommandé au Comité d'encourager les bureaux des projets TEM et TER à faciliter le suivi du Plan directeur, notamment la surveillance de sa mise en œuvre et sa mise à jour régulière.

b) Projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement des liaisons de transport Europe-Asie

14. Le Bureau:

- A accueilli favorablement les progrès enregistrés dans la réalisation conjointe du projet par la CEE et la CESAP, notamment en ce qui concerne la sélection, d'une part, des principales liaisons routières, ferroviaires et de navigation intérieure qu'il faudrait envisager de développer en priorité et, d'autre part, des principaux points de transbordement;
- A remercié le Gouvernement turc d'avoir accueilli la troisième réunion du groupe d'experts à Istanbul en juin 2005;
- A encouragé le secrétariat à poursuivre le développement du projet, notamment la mise en évidence des difficultés qui entravent le passage des frontières et des mesures visant à y remédier;
- A demandé au secrétariat d'étudier tous les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour assurer la poursuite du projet au-delà de 2006;
- A souligné une nouvelle fois la nécessité de s'efforcer d'instaurer une étroite coopération avec l'UE et la CEMT.

c) Création dans la région du Caucase et de l'Asie centrale d'un projet analogue aux projets TEM et TER

15. Le Bureau:

- A été informé des consultations que le secrétariat a tenues avec les pays concernés à un niveau jusqu'ici plus informel et a pris note des difficultés financières et autres dont quelques pays ont indiqué qu'elles constituaient des obstacles à la réalisation d'un tel projet;
- A noté que les trois pays du Caucase étaient à présent tous membres du TEM et du TER et qu'en conséquence le nouveau projet sous-régional ne devrait concerner que la région de l'Asie centrale;
- A demandé au secrétariat de poursuivre ses consultations à la fois avec les pays concernés, en particulier ceux d'Asie centrale, et avec les donateurs éventuels en vue de la création éventuelle du projet.

d) Facilitation de la participation des pays du Caucase et de l'Asie centrale aux réunions du Comité des transports intérieurs et de certains de ses organes subsidiaires

16. Le Bureau:

- A noté qu'au total 52 délégués nationaux de pays du Caucase et d'Asie centrale avaient à ce jour participé à 10 réunions du CTI et de ses organes subsidiaires et que plusieurs autres délégués participeront à la prochaine réunion du Comité au titre de ce projet;
- A recommandé au Comité de remercier l'Union européenne d'avoir cofinancé ce projet;
- A souligné l'importance que revêt la participation des pays du Caucase et de l'Asie centrale aux travaux du Comité et a recommandé au Comité d'inviter l'Union européenne à continuer de financer ce projet.

e) Atelier consultatif dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est

17. Le Bureau:

- A soutenu la tenue d'un atelier consultatif, qui sera organisé à Thessalonique les 19 et 20 décembre 2005 à l'intention de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Serbie-et-Monténégro et a remercié le Gouvernement grec d'accueillir cet atelier.

f) Tachygraphe numérique

18. Le Bureau:

- A pris note de l'information donnée par la Fédération de Russie selon laquelle le séminaire sur cette question se tiendra les 2 et 3 mars 2006 à Moscou.

g) Simplification des formalités de passage des frontières dans le transport ferroviaire international

19. Le Bureau:

- A recommandé au Comité de faire sien le projet de stratégie élaboré dans le cadre du suivi de la réunion du Conseil des ministres de la CEMT tenue à Moscou en 2005, tout en soulignant l'importance que revêt tout effort visant à améliorer la facilitation du passage des frontières;
- A souligné l'importance que revêtent l'harmonisation à l'échelle européenne des législations relatives aux chemins de fer et l'élaboration d'un régime paneuropéen de transit douanier ferroviaire.

TRANSPORTS ET SÛRETÉ

20. Le Bureau:

- A approuvé le programme de la table ronde sur les transports et la sûreté, qui se tiendra pendant la soixante-huitième session du Comité;
- A demandé au secrétariat de diffuser de nombreuses informations sur la table ronde et a invité les pays membres à y envoyer des représentants qui soient à la hauteur en ce qui concerne tant leur niveau que leur profil;
- A réfléchi aux dispositions à prendre pour consacrer davantage de temps aux débats.

LES TRANSPORTS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

21. Le Bureau:

- A pris note des progrès réalisés par la CEE, la CESA0, la CESAP et la CEA dans la mise en place d'autres liaisons de transport interrégionales, notamment dans la région méditerranéenne, dans le cadre du projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement.

QUESTIONS DIVERSES

22. Le Bureau:

- S'est déclaré mécontent de la durée de la procédure nécessaire pour remplacer le secrétaire du Bureau et du Comité qui a pris sa retraite en juillet 2005;
- A été informé par le délégué roumain de la tenue, le 15 mars 2006, d'une réunion des ministres des transports des États membres de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN) et des préparatifs de la Conférence paneuropéenne sur le transport par voie de navigation intérieure, qui se tiendra les 13 et 14 septembre 2006 en Roumanie;
- Sachant que l'élection des membres du Bureau aura lieu à la session du Comité des transports intérieurs de février 2006 et conscient qu'il faudra à l'avenir participer fréquemment aux réunions du Comité exécutif de la CEE, a noté avec satisfaction que la Suisse était disposée à aider le futur président du Comité des transports intérieurs à s'acquitter des tâches particulières mentionnées plus haut et a recommandé au Comité d'examiner favorablement cette proposition;
- A noté que sa prochaine réunion aurait lieu le 6 février 2006.
